

Limitation des émissions de polluants atmosphériques

A ce jour, le secteur agricole français représente sur le territoire, les émissions de :

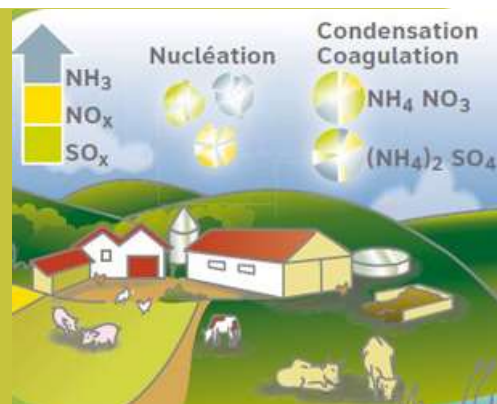
Gaz à effets de serre

88%
N₂O*



Précurseurs de particules fines

96%
NH₃*



* : N₂O = protoxyde d'azote / NH₃ = ammoniac

Actions Européennes et Nationales affectant le secteur agricole :

Textes	Objectifs	Leviers AMALTIS
Décret n°2017-949 (PREPA)	-13% de NH ₃ d'ici 2030 / 2005	N'Maker® et N'ROB®
Loi n°2021-1104 Climat et résilience – Art n°268	-13% de NH ₃ d'ici 2030 / 2005 -15% de N ₂ O d'ici 2030 / 2015	N'Maker®, N'ROB® et Fertitec®
Stratégie Nationale bas-carbone	-46% de GES d'ici 2050	Fertitec® et N'ROB®

Outre les « leviers Amaltis » qui permettent d'améliorer l'efficacité de l'azote en limitant sa perte et le cas échéant, en contrôlant/régulant sa libération, le raisonnement est également un levier fort qu'Amaltis promeut au travers des fertilisants sur-mesure proposés dès 10 tonnes. La bonne dose, au bon endroit et au bon moment s'applique ainsi à l'azote et aux autres éléments fertilisants, pour éviter tout excès inutile.

Les solutions d'Amaltis : Utilisation de fertilisants moins émetteurs :



Régulateurs de nitrification (DMPP) réduit jusqu'à 45% les émissions de N₂O et la lixiviation.

Intérêt agronomique :

Libération progressive de l'azote en fonction de la température du sol (2 mois à 10°C).



Double inhibiteurs d'uréase (NBPT+NPPT) permettant de réduire de 75%, en moyenne, les émissions de NH₃.

Intérêt agronomique :

Efficacité supérieure au nitrate d'ammonium (Arvalis).



Fraction d'azote protégée avec polymère limitant de jusqu'à 67% la lixiviation et jusqu'à 86% les émissions de NH₃.

Intérêt agronomique :

Libération contrôlée de l'azote sur 2 ou 3 mois en fonction de la température du sol et des besoins.